

Exigences de qualité obligatoires pour les plants produits en bio dans les grandeurs usuelles

SOMMAIRE

Dispositions générales.....	2
Application	2
Authenticité variétale	2
État sanitaire, mauvaises herbes.....	2
État nutritionnel.....	2
Système racinaire.....	2
Preuve de non disponibilité.....	2
Fruits à pépins	3
Plantations de remplacement.....	3
Annexe 1 :.....	4
Exigences minimales pour la qualité des plants – Liste des variétés qui ont de la peine à ramifier	4
Arbres fruitiers haute-tige.....	4
Fruits à noyaux	5
Cerises	5
Prunes	5
Pêches.....	6
Abricots.....	6
Petits fruits.....	7
Points généraux	7
Fraises.....	7
Framboises/Mûres	7
Myrtilles.....	8
Groseilles et cassis	8
Aronia.....	8
Autres cultures	8



Dispositions générales

Application

Les critères suivants s'appliquent à l'évaluation des différentes qualités (Bourgeon CH, Bourgeon IMP, BIO)

Authenticité variétale

Les plants de pépinières doivent être de variétés authentifiées (variétés et porte-greffes).

État sanitaire, mauvaises herbes

Les plants de pépinières doivent être sains et exempts de dégâts et de blessures, mais aussi assez matures et endurcis pour que la reprise et la poursuite du développement ne soient pas remis en cause. Les plantes, la terre, les substrats et les pots de culture doivent être exempts de maladies, de ravageurs, de mauvaises herbes et de graines susceptibles de nuire à la suite du développement ou de provoquer un développement indésirable de mauvaises herbes lors d'un emploi ultérieur. Les organismes nuisibles et les défauts mineurs qui n'entravent pas réellement le développement ou le rendement d'une plante sont soit inhérents à la nature soit pas totalement évitables et doivent donc être tolérés. Les parties aériennes des plantes doivent être développées correctement en fonction de l'espèce, de la variété et de la saison.

État nutritionnel

L'état nutritionnel doit être suffisant. Il ne doit pas y avoir d'indices du contraire.

Système racinaire

Le système racinaire des plants de pépinière doit être bien développé conformément aux caractéristiques de l'espèce.

Preuve de non disponibilité

La vérification de la disponibilité se fait avant tout sur la base des informations que les pépinières ont enregistrées dans la banque de données organicXseeds. Les pépinières sont priées de veiller à ce que leurs informations soient toujours complètes et actuelles.

Fruits à pépins

Exigences de qualité minimales pour les plants :

a) Si disponibles, passeports phytosanitaires ou plants certifiés exempts de virus.

b) Exigences de base :

- Système racinaire sain ;
- Pas de tumeur bactérienne du collet et des racines ;
- Pas d'autres parasites ni ravageurs ;
- Pas de dégâts mécaniques, chimiques ou météorologiques ;
- Le tronc ne doit pas présenter de dégâts et doit avoir une courbure d'au maximum 4 cm entre le point de greffe et le rameau le plus bas ;
- Le point de greffe se trouve au moins à 10 cm en dessus du sol.

c) Arbres d'un an (greffe d'un an)

- Au minimum 110 cm mesurés de puis le sol ;
- Diamètre du tronc : au minimum 11 mm à 10 cm en dessus du point de greffe ;
- Au moins 5 pousses prématurées horizontales d'au moins 15 cm de longueur situées à une hauteur entre 60 et 110 cm en dessus du sol.

d) Arbres de deux ans avec une couronne de pousses prématurées et un surgreffage

- Hauteur de la greffe supérieure : au moins 40 cm en dessus du sol ;
- Diamètre du tronc : au minimum 13 mm à 10 cm en dessus du point de greffe inférieur ;
- Au moins 5 pousses prématurées horizontales d'au moins 30 cm de longueur situées à une hauteur entre 60 et 110 cm en dessus du sol ou au moins 6 branches équivalentes d'au moins 15 cm de longueur.

e) Arbres de deux ans avec une couronne de pousses prématurées (arbres knipp)

- Hauteur de taille au moins 40 cm ;
- Autres exigences comme au § d).

f) Arbres de deux ans

- Début de la ramification à 60 – 70 cm de hauteur ;
- Diamètre du tronc : au minimum 13 mm à 10 cm en dessus du point de greffe inférieur ;
- Au moins 5 pousses prématurées horizontales d'au moins 30 cm de longueur situées à une hauteur entre 60 et 110 cm en dessus du sol ou au moins 6 branches équivalentes d'au moins 15 cm de longueur. Les branches concurrentes ne comptent pas.

Les branches concurrentes sont toutes les pousses latérales qui sont plus grosses que la moitié du diamètre du tronc (mesuré en dessous de la branche latérale en question). Cela n'est pas valable pour les branches pincées, ces dernières étant considérées comme branches concurrentes si elles atteignent plus des deux tiers de la longueur de la tige principale. Des dérogations aux exigences pour la ramification sont prévues pour les variétés qui ramifient difficilement (voir annexe 1).

Plantations de remplacement

Les plantations de remplacement pour cause de pertes peuvent se faire avec au maximum 5 % d'arbres non bio par variété, par année et par verger. Ce cas n'entraîne pas le paiement d'une taxe d'incitation, mais il faut préalablement demander au Service des semences du FiBL une autorisation adéquate. La condition pour l'octroi de la dérogation est la non-disponibilité de plants multipliés en bio au moment prévu pour la plantation.



Annexe 1 :

Exigences minimales pour la qualité des plants – Liste des variétés qui ont de la peine à ramifier

Cette liste est vérifiée et si nécessaire actualisée au moins une fois par année par le groupe de travail sur les plants bio sur mandat du Groupe spécialisé Fruits bio.

- a) Variétés qui ont en général de peine à ramifier :
- Rubinola
 - Nela
 - Sirius
 - Admiral
 - Hana
 - Mira
- b) Variétés qui forment quand même 4 à 5 pousses sur M9, mais pas tous les 30 cm + :
- Variétés peu vigoureuses (Reinette Ananas, Summerred, Mira, etc.)
 - Pinova
 - Santana
 - Topaz avec surgreffage
 - Natyra

Arbres fruitiers haute-tige

- Tronc de 170 cm de hauteur au minimum ;
- Pourtour du tronc à 1 m en dessus du collet racinaire :
 - normalement vigoureux : 7 cm
 - peu vigoureux : 6 cm ;
- Doivent présenter une tige principale verticale droite et 3 charpentières bien développées.
- Les arbres hautetige qui ont été greffés il y a plus de 4 ans ou les surgreffages qui datent de plus de 4 ans ne sont plus considérés comme première qualité. Si des arbres plus âgés sont commandés pour des raisons spéciales, ils doivent être correctement formés et taillés pour être considérés comme première qualité.

Fruits à noyaux

Exigences de qualité minimales pour les plants:

Cerises

1 an, greffe à la main	Tige vigoureuse de 1 an > 110 cm	
Scion	Hauteur minimale de l'arbre: 150 cm Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe: 12 mm	avec 3 à 5 pousses prématurées à partir de 60 cm, selon les variétés
Knipp (arbre de 2 ans avec couronne de 1 an) pour fuseau	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe	12 mm 5 à 7 pousses latérales à partir de 60 cm
Greffe de 2 ans	Hauteur minimale de l'arbre	160 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe	18 mm
	Pousses latérales:	à partir de 60 cm

- Le point de greffe se situe à au moins 15 cm en dessus du sol.
- Le point de greffe doit être correctement développé.
- Le système racinaire doit être bien développé en fonction du porte-greffe.
- Enlever dans la pépinière les pousses latérales jusqu'à 60 cm du sol.

Prunes

Greffe de 1 an	Hauteur minimale de l'arbre	150 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	16 mm
	Pousses prématurées*	3 à partir de 60 cm
Greffe de 2 ans	Hauteur minimale de l'arbre	160 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	18 mm
	Pousses prématurées *	à partir de 60 cm

* Il y a des variétés pour lesquelles il n'est pas possible d'obtenir des pousses prématurées (p. ex. Fellenberg).

- Les pousses prématurées sont des pousses latérales d'une longueur minimale de 5 cm.
- Le point de greffe se situe à au moins 15 cm en dessus du sol.
- Le point de greffe doit être correctement développé.
- Le système racinaire doit être bien développé en fonction du porte-greffe.

Pêches

Greffe de 1 an	Hauteur minimale de l'arbre	150 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	16 mm
	Pousses prématurées*	5
Greffe de 2 ans	Hauteur minimale de l'arbre	160 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	18 mm
	Pousses prématurées*	à partir de 50 cm

* Il y a des variétés pour lesquelles il n'est pas possible d'obtenir des pousses prématurées.

- Les pousses prématurées sont des pousses latérales d'une longueur minimale de 5 cm.
- Le point de greffe se situe à au moins 15 cm en dessus du sol.
- Le point de greffe doit être correctement développé.
- Le système racinaire doit être bien développé en fonction du porte-greffe.

Abricots

Greffe de 1 an	Hauteur minimale de l'arbre : 150 cm	150 cm
	Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	16 mm
	Pousses prématurées*	3 à partir de 50 cm
Greffe de 2 ans	Hauteur minimale de l'arbre : 160 cm Diamètre minimum 15 cm en dessus du point de greffe*	18 mm
	Pousses prématurées*	à partir de 60 cm

* Il y a des variétés pour lesquelles il n'est pas possible d'obtenir des pousses prématurées.

- Les pousses prématurées sont des pousses latérales d'une longueur minimale de 5 cm.
- Le point de greffe se situe à au moins 15 cm en dessus du sol.
- Le point de greffe doit être correctement développé.
- Le système racinaire doit être bien développé en fonction du porte-greffe.



Petits fruits

Points généraux

- Authenticité variétale
- Sans parasites et maladies (selon bulletin Nr. 6: <https://www.blw.admin.ch/blw/de/home/nachhaltige-produktion/pflanzenschutz/pflanzengesundheit-eidg-pflanzenschutzdienst/produktion-und-inverkehrbringen-in-der-schweiz.html>)

Fraises

Plantes vertes en pot

- 2 - 4 feuilles saines
- Diamètre des balles 4 cm – 6 cm
- Racines saines (légères) qui s'enracinent à travers la motte du pot de façon à ne pas se décomposer
- Sans parasites et maladies fongiques, pas de jaunissement du feuillage
- Aucune infestation de mildiou ou de taches foliaires (taches rouges et blanches)

Plantes Tray

- Force de la motte 8 cm pour Tray, resp. 5-6 cm pour Minitray
- Au moins trois inflorescences 3 inflorescence pour Tray, resp. 2 pour Minitray
- Fort diamètre du coeur (rhizom)
- Racines saines (légères) qui s'enracinent à travers la motte
- Aucune infestation de mildiou ou de taches foliaires (taches rouges et blanches)

Plantes Frigo

- Stockage entre -1,5 et -2 ° C jusqu'à la plantation, période de stockage max. 6 mois
- Coeur couleur blanc-crème sans nécrose
- Racine avec une variété de petites racines de fibre
- Force de rhizom selon classification : A++: >18 mm; A+: 15-18 mm; A: 10-15 mm B: 8-12 mm

Framboises/Mûres

Plants idem de maladies, ravageurs et virus.

Plantes vertes en pot

- Mottes du pot au moins 3 à 4 feuilles, sans jaunissement
- Racines saines (légères) qui s'enracinent à travers la motte du pot de façon à ne pas se décomposer
- Sans parasites et maladies fongiques, en particulier acariens feuille de framboise

Culture de Long cane

- Hauteur minimale de Canes 1.6 m – 1.8 m, poussée droite, bien lignifiée
- 2 pousses par plante



Myrtilles

Plants de deux ans

Pas de plants trop vieux !

2 – 3 tiges par plants, longueur minimale de 30 cm

Plats de trois ans

2 – 3 tiges par plants, longueur minimale de 50 cm

Groseilles, groseille à maquereau, cassis

Boutures racinées de 2ans

Exempt de maladie et de ravageurs

2-3 tiges par plants, longueur minimale de 30 cm

Plantes racines nues

Bon développement racinaire, bon ratio racines-pousses, assez frs racines fine, pas de distorsion des racines. Les critères précédents continuent de s'appliquer.

Aronia

Plants de deux ans

Pas de plants trop vieux !

2 – 3 tiges par plants, longueur minimale de 30 cm

Plats de trois ans

2 – 3 tiges par plants, longueur minimale de 50 cm

Plantes racines nues

Bon développement racinaire, bon ratio racines-pousses, assez frs racines fine, pas de distorsion des racines. Les critères précédents continuent de s'appliquer.

Autres cultures

Mini-kiwi

Goji

Camerisier